



Compte rendu du Conseil départemental de formation de la Gironde 27 Juin 2018

Représentants DSDEN/ESPE:

M. ROQUES (DASEN adjoint)
M. LAFONT (IENA)
Mme RIDARD (IEN Formation)
Mme RICHARD-SCHOTT (ESPE)

Déclarations liminaires des syndicats (SNUipp-FSU / FO / SE-UNSA)

Formation Initiale

Bilan de l'année à l'ESPE :

- 270 PES à la rentrée 2017 : 221 titularisation, 8 démissions, 2 reports, 18 prolongations, 21 CAPE
- 10 PES en renouvellement
- Mise en place de 31 nouveaux PIFIR en plus des 10 PIFIR pour renouvellement organisés par une commission mixte composée du tuteur ESPE, du PEMF, et de Mme Azzaoui, Mme Ridard et Mme Lallement si le PIFIR concerne un-e étudiant-e en DU complémentaire.

Parmi ces 41 PIFIR, 48% ont eu un avis favorable, 30% un avis défavorable, et 23% sont en prolongation (suite à des absences excédant 36 jours sur l'année).

Le SNUipp-FSU note une amélioration dans le nombre et la personnalisation des PIFIR qui sont de mieux en mieux vécus par les collègues.

Néanmoins encore quelques stagiaires passent encore entre les mailles du filet. Ainsi, plusieurs stagiaires ont reçu un avis défavorable de l' IEN alors que tout au long de l'année leurs tuteurs ESPE et PEMF les jugeaient compétent-es.

Le SNUipp-FSU demande à ce qu'un cadrage soit mis en place afin que cette situation ne se reproduise pas.

Pour l'année à venir :

DU complémentaire

Les modalités du DU complémentaire évoluent.

Le volume d'enseignement à l'ESPE passe de 1 jour à 2 jours par mois. S'ajoutent à cela des modules d'observation et de pratique accompagnée répartis sur l'année dans la classe de PEMF.

Berceaux PES

Tous les directeurs et directrices d'écoles berceaux PES ont été reçus par la DSDEN pour une formation sur l'accueil des PES. La DSDEN réaffirme que l'ensemble des PES sont nommés sur des supports vacants. Il n'y aura jamais deux berceaux PES sur une même école.

Suivi des PES

Tous les PEMF bénéficieront de 2 semaines de stage sur un cycle qui n'est pas le leur afin de renforcer la polyvalence.

Le SNUipp-FSU rappelle qu'il est contre-productif de ne pas utiliser ou reconnaître l'expertise des PEMF dans leur cycle. Si cette polyvalence ne peut se faire sans formation (ce qui semble avoir été entendu par la DSDEN au regard des modules proposés), les PEMF ne sont pas déchargés complètement. Ils et elles gardent une part importante de leur activité en classe. Leur demander de suivre des stagiaires d'un autre cycle ou mener des formations auprès de collègues expertes d'un cycle qui n'est pas le leur peut parfois conduire à des situations difficiles à vivre pour ces collègues.

Le SNUipp-FSU demande que les PEMF formation initiale se voient attribuer des stagiaires correspondant à leur cycle d'enseignement.

Pour l'année à venir, mise en place de trinômes pour assurer le suivi des stagiaires avec un-e PEMF de chaque cycle et des regards croisés. Les futurs PES devraient donc avoir la visite d'un-e deuxième PEMF dans leur classe.

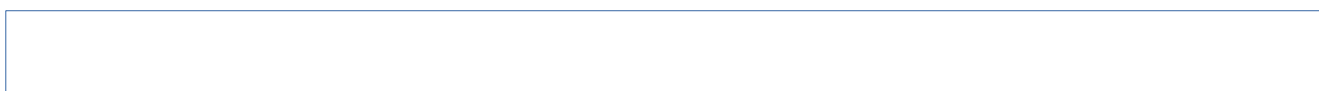
Questions diverses

Le SNUipp-FSU demande comment sont comptées les heures des PEMF à l'ESPE. Chaque PEMF devra effectuer 46 heures à l'ESPE l'année prochaine contre 40 heures cette année.

Mme Ridard (IEN en charge de la formation) répond que c'est une harmonisation académique et que le calcul qui est complexe nous sera présenté à la rentrée prochaine.

Le SNUipp-FSU souligne qu'avec l'augmentation du nombre de PIFIR les PEMF voient leur nombre d'heures PIFIR exploser.

La DSDEN assure que le nombre de PEMF a été prévu en conséquence afin d'assurer ces heures qui sont bien comptées comme des heures ESPE.



Formation Continue

Le plan de formation pour l'année scolaire 2018/2019 évolue. Les notes de cadrage ministérielles sont bien appliquées en Gironde.

Ainsi, les 18h seront réparties comme suit pour les différents cycles :

Cycle 1 : Epanouissement, socialisation, premiers apprentissages

Cycle 2 : Maths (9h) et lecture/écriture (9h)

Cycle 3 :(inter-degré) Etude de la langue (9h) et maths (9h)

L'année dernière, les conseillers pédagogiques ont bénéficié de 10 jours de formation. Cela devrait se prolonger cette année.

Pour les stages de formation sur temps de classe, seront remplacés :

- les CAFIPEMF
- Les CP et CE1 dédoublés
- les stages de mi-carrière (suite à l'inspection du 8^{ème} échelon)
- les stages ASH (SAP 1 et 2)
- les journées REP+ et les formations directeurs-trices.

*Le SNUipp-FSU remarque que mis à part le stage de mi-carrière, toutes les autres formations sont statutaires. **Ce n'est donc pas un retour de la formation sur temps de classe.***

*Le SNUipp-FSU rappelle son attachement à des **moments de formation décrochés de la classe** qui permettent une vraie prise de recul de la part des enseignant-es sur leurs pratiques. Cette modalité de formation était très appréciée par les collègues et sa disparition est préjudiciable pour la profession.*

*Le SNUipp-FSU **dénonce le ciblage maths et français** pour les cycles 1 et 2 qui entraîne une disparition complète de formation pour toutes les autres matières.*

*Le SNUipp-FSU dénonce également le fait que tout projet nécessitant de la formation (projet recherche-action, Ecole et Cinéma, et tout projet départemental) se fera désormais sur temps personnel. Pour le SNUipp-FSU c'est **une mort programmée de tous ces dispositifs** ce qui sera dommageable pour nos pratiques et nos élèves.*

*Sur la construction des plans formation, le SNUipp-FSU trouve très positif la **ré-implication des CPC et CPD** mais s'inquiète que le temps de construction de ces modules de formation n'ait pas suffisamment été anticipé. **Il faut du temps pour construire une formation.** Le SNUipp-FSU demande que les CPC et CPD aient du temps libéré en cette fin d'année et début d'année prochaine. De même, le SNUipp-FSU **regrette que la formation ne soit pas construite à partir d'une analyse de besoins.***

*Le SNUipp-FSU dénonce également le fait que les conseillers pédagogiques départementaux voient leur valence complètement reniée. Ainsi, ils doivent s'inscrire dans **des plans de formation qui ne relèvent pas du tout de leur spécialisation.***

Les enseignants et enseignantes de Gironde, dans leur immense majorité, sont attaché-es à la formation continue. Ils y voient le moyen de progresser dans leur métier, d'améliorer et faire évoluer leurs pratiques, pour toujours mieux répondre à l'exigence de réussite de leurs élèves.

Le SNUipp-FSU revendique une formation ambitieuse et de qualité pour toutes les enseignantes et tous les enseignants.